

États financiers de

**Association forestière de  
l'Abitibi-Témiscamingue inc.**

31 mars 2021

# **Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.**

31 mars 2021

## Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Annexes	12 - 17

## **Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant**

Au conseil d'administration de  
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

### **Conclusion**

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Observations**

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été retraitées.

### **Autres points – rapport du prédécesseur**

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états financiers une conclusion non modifiée en date du 21 septembre 2020.

1

*MNP* SENCRL, S.F.I

Le 21 septembre 2021

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Fonctionnement (Annexe A)	292 245	267 293
Parc-Aventure Joannès (Annexe B)	232 903	279 258
Couvert boréal (Annexe C)	78 212	68 095
Programmes éducatifs (Annexe D)	74 911	105 873
Colloque – Congrès (Annexe E)	58 838	62 419
Autres activités (Annexe F)	111 195	125 450
	<b>848 304</b>	<b>908 388</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement (Annexe A)	207 483	289 339
Parc-Aventure Joannès (Annexe B)	267 287	267 336
Couvert boréal (Annexe C)	62 409	71 443
Programmes éducatifs (Annexe D)	75 267	114 610
Colloque – Congrès (Annexe E)	38 384	55 747
Autres activités (Annexe F)	61 575	87 686
	<b>712 405</b>	<b>886 161</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>135 899</b>	<b>22 227</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

	Investis en immobilisations corporelles \$	Non affectés \$	2021 \$	2020 \$
Solde au début déjà établi	323 608	371 819	695 427	620 825
Correction d'erreur (note 2)	-	(52 375)	(52 375)	-
Solde redressé	323 608	319 444	643 052	620 825
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(29 484)	165 383	135 899	22 227
Acquisition d'immobilisations corporelles	9 739	(9 739)	-	-
Solde à la fin	303 863	475 088	778 951	643 052

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Bilan

au 31 mars 2021

(non audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	519 738	264 995
Subventions à recevoir	-	22 362
Débiteurs	76 682	92 675
Stocks	20 045	20 359
Charges payées d'avance	81	3 664
	<b>616 546</b>	<b>404 055</b>
Immobilisations corporelles (note 4)	375 615	430 472
	<b>992 161</b>	<b>834 527</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	15 034	2 712
Sommes à remettre à l'État	17 945	12 799
Produits reportés – Autres projets (note 6)	78 479	69 100
Portion à court terme des produits reportés – Arbre en Arbre (note 7)	35 112	35 112
	<b>146 570</b>	<b>119 723</b>
Produits reportés – Arbre en Arbre (note 7)	36 640	71 752
Dettes à long terme (note 8)	30 000	-
	<b>213 210</b>	<b>191 475</b>
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations corporelles	303 863	323 608
Non affectés	475 088	319 444
	<b>778 951</b>	<b>643 052</b>
	<b>992 161</b>	<b>834 527</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	135 899	22 227
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des produits reportés – Arbre en Arbre	(35 112)	(35 111)
Amortissement des produits reportés – Autres projets	(69 019)	(43 050)
Amortissement des immobilisations corporelles	64 596	65 439
	96 364	9 505
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	59 720	15 906
	156 084	25 411
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 739)	(25 636)
<b>Activités de financement</b>		
Encaissement de produits reportés – Autres projets	78 398	69 100
Produit d'emprunts à long terme	30 000	-
	108 398	69 100
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	254 743	68 875
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	264 995	196 120
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>519 738</b>	<b>264 995</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Notes complémentaires

31 mars 2021

(non audité)

---

### 1. Description de l'association

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. (l'« Association »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a comme mandat de former, d'éduquer et de sensibiliser le public sur la conservation de la ressource forestière.

### 2. Correction d'erreur

Au courant de l'exercice terminé le 31 mars 2021, l'Association a corrigé un montant de subventions à recevoir inscrit par erreur dans l'exercice terminé le 31 mars 2020. L'incidence de cette correction sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020 a été de diminuer les subventions à recevoir de 52 375 \$, diminuer les revenus de services professionnels dans le projet Fonctionnement et, diminuer les actifs nets.

### 3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde peut fluctuer entre le montant disponible et le découvert.

#### *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La méthode du coût moyen est utilisée dans le calcul du coût. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation doit être comptabilisée en charges de la période. Lorsque la valeur nette de réalisation augmente par la suite, la dépréciation déjà comptabilisée est reprise et comptabilisée comme une réduction du montant des stocks passés en charges au cours de la période.

#### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2021

(non audité)

---

## 3. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

<u>Classification des actifs financiers</u>	<u>Valeur comptable</u>
Encaisse	Coût après amortissement
Subventions à recevoir	Coût après amortissement
Débiteurs	Coût après amortissement

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Immeuble – siège social	Linéaire	30 ans
Immeuble – Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Stationnement – Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Jeux d'Arbre en Arbre	Linéaire	10 ans
Matériel d'Arbre en Arbre	Linéaire	5 ans
Équipement et ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2021

(non audité)

## 3. Méthodes comptables (suite)

### *Constatation des produits*

L'Association applique la méthode de report pour comptabiliser les produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Valeur comptable nette	2020 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	19 895	-	19 895	19 895
Immeuble – siège social	215 967	93 579	122 388	129 587
Immeuble – Parc-Aventure Joannès	216 374	142 092	74 282	78 192
Stationnement – Parc-Aventure Joannès	24 468	9 934	14 534	15 299
Jeux d'Arbre en Arbre	423 067	320 191	102 876	145 183
Matériel d'Arbre en Arbre	55 603	33 207	22 396	16 652
Équipement et ameublement de bureau	53 218	51 835	1 383	1 728
Matériel roulant	55 205	40 327	14 878	21 255
Matériel informatique	25 057	22 074	2 983	2 681
	<b>1 088 854</b>	<b>713 239</b>	<b>375 615</b>	<b>430 472</b>

## 5. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant de 50 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 % et garantie par les débiteurs. Le taux préférentiel au 31 mars 2021 est de 2,45 %.

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2021

(non audité)

## 6. Produits reportés – Autres projets

	Solde au début \$	Montants encaissés durant l'exercice \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Parc-Aventure Joannès	2 250	-	2 250	-
Cotisations des membres	50 371	49 392	50 290	<b>49 473</b>
Ventes d'arbres	3 330	9 125	3 330	<b>9 125</b>
Programmes éducatifs	4 162	1 250	4 162	<b>1 250</b>
Couvert boréal	486	122	486	<b>122</b>
Journée portes ouvertes sur les forêts	-	1 522	-	<b>1 522</b>
Raid Aventure Joannès	6 000	2 500	6 000	<b>2 500</b>
Fonctionnement	2 001	-	2 001	-
Autres activités	500	14 487	500	<b>14 487</b>
	<b>69 100</b>	<b>78 398</b>	<b>69 019</b>	<b>78 479</b>

## 7. Produits reportés – Arbre en Arbre

	Solde au début \$	Montants encaissés durant l'exercice \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
<b>Subventions pour jeux Arbre en Arbre</b>				
Développement économique du Canada	23 959	-	12 500	<b>11 459</b>
Ville de Rouyn-Noranda – volet II	9 583	-	5 000	<b>4 583</b>
Ministre du Tourisme	14 375	-	7 500	<b>6 875</b>
Association Touristique de l'Abitibi-Témiscamingue	34 672	-	6 235	<b>28 437</b>
	<b>82 589</b>	-	<b>31 235</b>	<b>51 354</b>
<b>Subventions pour matériel de sécurité</b>				
Ville de Rouyn-Noranda	12 000	-	3 000	<b>9 000</b>
	<b>94 589</b>	-	<b>34 235</b>	<b>60 354</b>
<b>Subventions pour rénovations bâtiment</b>				
Développement économique du Canada	12 275	-	877	<b>11 398</b>
	<b>106 864</b>	-	<b>35 112</b> <sup>(1)</sup>	<b>71 752</b>
Portion à court terme	(35 112)	-	-	<b>(35 112)</b>
	<b>71 752</b>	-	<b>35 112</b>	<b>36 640</b>

(1) Présenté à même les revenus de subventions à l'Annexe B

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2021

(non audité)

## 8. Dette à long terme

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt, sans intérêt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, échéant en décembre 2022(1)	<b>30 000</b>	-

(1) L'Association a obtenu 40 000 \$, dont un montant de 10 000 \$ a été comptabilisé en subvention dans les produits de fonctionnement puisque le montant octroyé fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 10 000 \$ s'il est remboursé en totalité avant le 31 décembre 2022. Sinon, la subvention comptabilisée au cours du présent exercice devra également être remboursée. Le nouveau solde portera intérêt au taux de 5 % à compter du 1er janvier 2023 et sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025.

## 9. Instruments financiers

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Association fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Association est exposée à un de ces risques, comme le décrit le paragraphe suivant.

#### Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable, ce qui expose l'Association à un risque de trésorerie.

### *Risque de crédit*

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Un client important représente environ 73 % du total des débiteurs au 31 mars 2021 (deux clients représentaient 77 % des débiteurs au 31 mars 2020).

### *Risque de liquidité*

L'objectif de l'Association est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2021, les principaux passifs financiers de l'Association étaient les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

### Fonctionnement – Annexe A

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions autres	20 000	18 730
Subvention salariale d'urgence du Canada	49 064	-
Subvention Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	10 000	-
Cotisations entreprises forestières	62 822	49 008
Cotisations membres	13 477	13 623
Revenus de location	22 225	15 650
Services professionnels	52 015	23 933
Ventes de produits	333	198
Coin de la carte	10 148	12 548
Ventes d'arbres	48 023	104 355
Revenus de transport	440	887
Dons et commandites	3 698	28 361
	<b>292 245</b>	<b>267 293</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	84 888	89 538
Honoraires	7 002	37 551
Dépenses d'automobiles et de déplacement	3 511	9 381
Achat de cartes	6 276	8 669
Achat de produits – autres	201	1 900
Achat d'arbres	26 179	48 807
Inscriptions	1 874	2 728
Services extérieurs	7 417	14 123
Publicité	1 206	618
Télécommunications	4 651	4 269
Taxes et permis	10 245	8 543
Frais de bureau et cotisations à des organismes	2 626	5 377
Assurances	8 001	6 946
Électricité et chauffage	8 842	9 017
Matériel et équipement	13 176	10 822
Intérêts et frais bancaires	2 191	1 569
Frais de transport	3 984	11 415
Hôtellerie	-	390
Location	638	1 746
Amortissement des immobilisations corporelles	14 575	15 930
	<b>207 483</b>	<b>289 339</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>84 762</b>	<b>(22 046)</b>

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

### Parc-Aventure Joannès – Annexe B

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Entrées d'Arbre en Arbre	61 981	99 062
Subventions autres	96 182	69 732
Subvention salariale d'urgence du Canada	45 191	-
Contributions pour le Parc	-	23 500
Dons et commandites	10 369	9 948
Entrées du Parc	6 549	8 553
Ventes de produits	406	942
Revenus de location	225	1 885
Raid Aventure Joannès	-	33 906
Honoraires	12 000	30 000
Autres revenus	-	1 730
	<b>232 903</b>	<b>279 258</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	139 929	126 935
Frais d'Arbre en Arbre – redevances	11 772	16 290
Matériel et équipement	28 185	8 391
Services extérieurs	4 901	5 563
Télécommunications et frais de bureau	2 878	3 571
Imprimerie	-	1 240
Publicité	5 680	9 137
Assurances	13 661	15 413
Taxes et permis	360	1 401
Électricité et chauffage	3 108	4 236
Honoraires	337	3 600
Frais de déplacement	3 131	4 367
Frais d'inscriptions	844	600
Achat de produits	50	1 087
Amortissement des immobilisations corporelles	50 021	49 509
Raid Aventure Joannès	1 249	14 708
Intérêts et frais bancaires	1 181	1 288
	<b>267 287</b>	<b>267 336</b>
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges</b>	<b>(34 384)</b>	<b>11 922</b>

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

### Couvert boréal – Annexe C

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subvention Patrimoine canadien	13 377	2 993
Subvention salariale d'urgence du Canada	9 038	-
Ventes de publicité	11 185	13 160
Abonnements	1 930	2 607
Ventes de produits	682	460
Honoraires	42 000	48 875
	<b>78 212</b>	<b>68 095</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	28 821	37 458
Honoraires	13 270	11 735
Imprimerie	14 200	13 780
Publicité	364	1 107
Services extérieurs	2 150	2 900
Matériel, fournitures et dépenses de bureau	3 310	3 127
Inscriptions	-	810
Frais de déplacement	248	497
Intérêts et frais bancaires	46	29
	<b>62 409</b>	<b>71 443</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>15 803</b>	<b>(3 348)</b>



# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

### Programmes éducatifs – Annexe D

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions autres	23 493	40 725
Écoles et groupes	3 100	2 015
Honoraires	44 818	58 091
Baie Gillies	-	4 650
Autres revenus	3 500	392
	<b>74 911</b>	<b>105 873</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	68 207	98 494
Frais de transport et de déplacement	5 112	7 730
Publicité	918	1 939
Imprimerie	555	1 153
Matériel, fournitures et dépenses de bureau	220	492
Inscriptions	-	130
Services extérieurs	255	22
Baie Gillies	-	4 650
	<b>75 267</b>	<b>114 610</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(356)</b>	<b>(8 737)</b>

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

### Colloque – Congrès – Annexe E

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions autres	10 000	2 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	7 747	-
Commandites	23 346	20 250
Inscriptions et autres	8 745	28 169
Honoraires	9 000	12 000
	<b>58 838</b>	<b>62 419</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	25 114	29 918
Honoraires	360	242
Hôtellerie	3 493	13 997
Frais de déplacement	571	2 165
Services extérieurs	5 547	5 679
Matériel et imprimerie	3 194	3 584
Intérêts et frais bancaires	105	71
Frais de bureau et de télécommunications	-	91
	<b>38 384</b>	<b>55 747</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>20 454</b>	<b>6 672</b>

# Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

(non audité)

### Autres Activités – Annexe F

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions autres	3 000	5 200
Subvention salariale d'urgence du Canada	18 075	-
Commandites	7 500	5 850
Inscriptions et autres	3 320	5 900
Honoraires	72 300	56 900
Honoraires – Épinex	7 000	51 600
	<b>111 195</b>	<b>125 450</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	52 986	65 166
Honoraires	1 242	263
Frais de transport et de déplacement	47	4 959
Publicité	556	198
Hôtellerie	-	12 498
Matériel et imprimerie	4 595	3 205
Frais de bureau	-	94
Services extérieurs	-	150
Frais – Épinex	1 011	1 126
Journée porte ouverte 2021	1 088	-
Intérêts et frais bancaires	50	27
	<b>61 575</b>	<b>87 686</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>49 620</b>	<b>37 764</b>